

## **ANRS | Maladies infectieuses émergentes**

### **Société française de virologie (SFV)**

### **APPEL À CANDIDATURES**

#### **I- Prix de thèse conjoint 2023**

La Société française de virologie (SFV) et l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes (ANRS-MIE) s'associent pour l'attribution de « prix de thèse » décernés chaque année à des jeunes scientifiques dont les travaux de recherche ont marqué le domaine par leur grande qualité, leur originalité et leur caractère innovant. Sont éligibles les jeunes docteur/e/s dans le domaine des sciences fondamentales ayant obtenu leur thèse dans l'année qui précède l'attribution du prix. Ces prix couvrent différents domaines de la virologie :

– Les prix de thèse ANRS-MIE/SFV

- Prix « Dominique Dormont » pour la recherche fondamentale et translationnelle sur le VIH. Les lauréat/es sont sélectionnés par l'Action concertée 41 (AC41) de l'ANRS-MIE.
- Prix pour la recherche fondamentale sur les hépatites virales. Les lauréat/es sont sélectionnés par l'AC42 de l'ANRS-MIE.
- Prix pour la recherche fondamentale sur les virus émergents et ré-émergents. Les lauréat/es sont sélectionnés conjointement par la SFV et l'ANRS-MIE.

– Les prix de thèse de la SFV concernent les virus non couverts par les thématiques précédentes. Les lauréat/es sont sélectionnés par la SFV.

Comme chaque année, les prix de thèse sur le HIV et les hépatites virales seront décernés dans le cadre de la réunion annuelle des AC concernées. Quant aux prix de thèse sur les virus émergents et ré-émergents et sur les autres virus, ils seront décernés durant les Journées Francophones de Virologie (JFV) qui sont le congrès annuel de la SFV.

Deux prix de 1000 € chacun seront décernés en 2024 pour chacune de ces thématiques virales.

L'ensemble des lauréat/es sera sélectionné par un jury mixte, constitué de membres des Actions Concertées (AC) de l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes et de membres du conseil scientifique de la SFV.

#### **Éligibilité**

Sont éligibles aux prix de thèse les jeunes docteur/e/s dans le domaine des sciences fondamentales, et ayant obtenu leur diplôme français de thèse d'Université (PhD) en 2023.

Un/e candidat/e ne peut soumettre sa candidature que dans un seul jury.

#### **Calendrier et modalités de candidature**

##### **1. Virus VIH - Prix de l'AC41 : « Dominique Dormont » pour la recherche fondamentale et translationnelle sur le VIH**

Date limite de soumission : **15 Mars 2024**

Le dossier de candidature devra inclure :

- Le résumé de la thèse,
- les rapports sur le manuscrit et la soutenance,
- une lettre de motivation comprenant un bref résumé des principales réalisations scientifiques du/de la candidat/e au cours de sa thèse de doctorat (deux pages maximum),

- une lettre de recommandation (généralement du/de la directeur/trice de thèse ou du moins d'un/e proche collaborateur/trice travaillant également dans le domaine du VIH),
- un *curriculum vitae* incluant le cas échéant les références du soutien reçu de ANRS | Maladies infectieuses émergentes durant la thèse (par exemple projet/allocation, CSSxxx AO-2019-xx-xxx).

Les candidatures sont à soumettre à **PhDaward@anrs.fr**

- Sous **un seul dossier compressé (type ZIP), incluant** l'ensemble des documents requis, en format PDF (seul format recevable), nommé de la manière suivante : **NOM du candidat-PhD award applicantAC41-2024**,
- en indiquant dans l'objet du mail **NOM du candidat-PhD award applicantAC41-2024**

En soumettant leur candidature, les lauréat/es s'engagent à présenter leurs travaux et recevoir leur prix lors de la réunion annuelle de l'AC41 (prévue le 2 mai 2024 à Paris)

## 2. Hépatites Virales - Prix de l'AC42 pour la recherche fondamentale sur les virus d'hépatites

Date limite de soumission **1er février 2024**

Le dossier de candidature devra inclure :

- Le manuscrit de thèse complet au format pdf ;
- les rapports sur le manuscrit et la soutenance,
- un *curriculum vitae* incluant le cas échéant les références du soutien reçu de ANRS | Maladies infectieuses émergentes durant la thèse (par exemple projet/allocation, CSSxxx AO-2019-xx-xxx).

Les candidatures sont à soumettre à **PhDaward@anrs.fr**

- Sous **un seul dossier compressé (type ZIP), incluant** l'ensemble des documents requis, en format PDF (seul format recevable), nommé de la manière suivante : **NOM du candidat-PhD award applicantAC42-2024**,
- en indiquant dans l'objet du mail **NOM du candidat-PhD award applicantAC42-2024**

En soumettant leur candidature les lauréat/es s'engagent à présenter leurs travaux et recevoir leur prix lors de la réunion annuelle de l'AC42 (11 et 12 mars 2024 à Paris)

## 3. Virus émergents - Prix pour la recherche fondamentale sur les Virus Émergents

Date limite de soumission : **15 mars 2024**

Le dossier de candidature devra inclure :

- Le résumé de la thèse,
- les rapports sur le manuscrit et la soutenance,
- une lettre de motivation comprenant un bref résumé des principales réalisations scientifiques du/de la candidat/e au cours de sa thèse,
- une lettre de recommandation (généralement du/de la directeur/trice de thèse ou du moins d'un/e proche collaborateur/trice travaillant également dans le domaine des Maladies Émergentes),
- un *curriculum vitae* incluant le cas échéant, les références du soutien reçu de ANRS | Maladies infectieuses émergentes durant la thèse (par exemple projet/allocation, CSSxxx AO-2019-xx-xxx).

Les candidatures sont à soumettre à **PhDaward@anrs.fr**

- sous un seul dossier compressé (type ZIP), incluant l'ensemble des documents requis, en format PDF (seul format recevable), et nommé de la manière suivante : **NOM du candidat-PhD award applicantEID-2024**,

- en indiquant dans l'objet du mail **NOM du candidat-PhD award applicantEID-2024**

En soumettant leur candidature les lauréat/es s'engagent à présenter leurs travaux et recevoir leur prix lors des Journées Francophones de Virologie (10, 11 et 12 avril 2024 à Bruxelles)

## **II- Prix de thèse SFV**

**Pour les autres virus ne rentrant pas dans le champ thématique de l'Agence, la SFV décernera également deux prix de 1000 € chacun, attribués aux lauréats classés en première et en deuxième positions.**

Les thèses éligibles devront être des thèses d'Université (Ph.D.) portant sur un sujet de recherche en Virologie Fondamentale et soutenues en 2023.

Date limite de soumission : **15 mars 2024**

Les candidatures sont à envoyer à [prix-these@sfv-virologie.fr](mailto:prix-these@sfv-virologie.fr)

- sous **un seul dossier compressé (type ZIP)**, incluant l'ensemble des documents requis, en format PDF (seul format recevable), nommé de la manière suivante **NOM du candidat-PhD award applicantSFV 2024**,
- en indiquant dans l'objet du mail **NOM du candidat-PhD award applicantSFV 2024**

Le jury pour le prix « autres virus » sera constitué de membres cooptés par le conseil scientifique de la SFV.

En soumettant leur candidature les lauréat/es s'engagent à présenter leurs travaux et recevoir leur prix lors des Journées Francophones de Virologie (10, 11 et 12 avril 2024 à Bruxelles)